

**MINISTERE DES POSTES,
DES TELECOMMUNICATIONS
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

CABINET

**REPUBLIQUE DU
CONGO**
Unité * Travail * Progrès

**MOT DU MINISTRE LEON JUSTE IBOMBO,
A L'OCCASION DU CHOIX PORTE SUR LE CONGO
POUR LA PHASE PILOTE DE LA 5G**

-----=====

Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,

La révolution numérique aujourd'hui en marche dans le monde, permet aux Etats de pouvoir accélérer leur croissance en créant de la richesse et des emplois. Ce défi est de taille, et chaque Etat s'emploie donc à utiliser la transformation digitale comme moteur de développement inclusif. En République du Congo, le Président de la République très visionnaire, a créé un ministère en charge du développement de l'économie numérique, chargé entre autres d'arrimer le Congo à l'économie numérique.

Le 13 aout 2019, Madame **Vera SONGWE**, Secrétaire exécutive de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), adressait au Gouvernement une correspondance dans laquelle, elle nous informait que le Congo a été sélectionné comme pays pilote en Afrique pour le lancement du réseau 5G, organisé par la CEA en collaboration avec ses partenaires, dont l'Union Internationale des Télécommunications.

C'est avec une immense joie que le gouvernement a accueilli cette information que je mets ce jour à votre disposition. Je saisis donc cette occasion pour vous annoncer officiellement que notre pays a bien été sélectionné pour expérimenter la 5G.

Mesdames et messieurs,

Le choix de notre pays n'est pas anodin. Il témoigne de la reconnaissance par les organisations internationales en générale et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique en particulier, de la volonté affirmée par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO qui a fait du numérique un des axes majeurs de son engagement présidentiel décliné dans la Marche vers le Développement, allons plus loin ensemble.

En illustration de ces efforts vous avez entre autres, le projet de couverture nationale en fibre optique, le projet Central Africa Backbone d'interconnexion de notre pays avec ses voisins, le point d'échange internet régional, l'adoption de la stratégie Vision Congo digital 2025, l'opérationnalisation du Fonds d'accès pour le service universel des communications électroniques, l'adoption des lois notamment sur la cybersécurité, la cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel, les transactions électroniques et la création de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information.

C'est donc tout cet effort du gouvernement et de son Chef, le Premier Ministre SEM Clément MOUAMBA qui est aujourd'hui reconnu. Et nous ne pouvons donc que nous en réjouir.

La 5G est la 5^{ème} génération de technologie réseau mobile conçue pour répondre à la très grande croissance des données et à la connectivité de la société moderne. Elle offre des débits jusqu'à 10x plus rapides que la 4G, donc plus de monde connecté de façon optimale ; des milliards d'objets connectés : le pilotage des voitures autonomes ; objets de santé connectés ; lunettes de réalité virtuelle. La 5G absorbera la croissance exponentielle du trafic mobile, et rendra possible un grand nombre de cas d'usages par l'amélioration des débits en mobilité et la meilleure qualité de la connexion. Elle permettra également de faire face aux besoins de l'internet des objets qui connectera des milliards d'appareil entre eux et sera le support des innovations de demain.

Conformément à notre stratégie nationale de développement de l'économie qui s'appuie sur trois piliers à savoir :

- L'e-business
- L'e-citoyen
- L'e-gouvernement, la 5G aura des répercussions certaines sur les différentes couches de notre société.

● Pour nos entreprises, il est évident que l'avènement de la 5G marquera un tournant décisif dans le développement de leurs activités. De nouveaux services à forte valeur ajoutée qui génèreront davantage de richesses pour leurs caisses seront introduits sur le marché. Ce sera l'opportunité d'investir sur de nouveaux segments, d'améliorer ses rendements financiers. Le Congo en tirera également un grand bénéfice sur le plan économique au regard du dynamisme que la technologie suscitera dans le secteur des services et produits innovants.

● Pour nos concitoyens qui désirent une amélioration de leur cadre de vie, la 5G devrait avoir un impact certain dans les secteurs tels que les transports, la gestion des déchets, la sécurité, la protection de l'environnement, etc., grâce à son rôle clé dans les segments de l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle.

● Pour l'administration publique, la 5G devrait permettre d'accélérer le développement des applications nécessaires à l'e-administration et avoir un impact certain dans les domaines tels que l'e-visa, l'e-taxe, l'e-douane, l'e-bourse mais aussi l'e-justice, l'e-santé etc...

Le lancement de cette phase de pilotage du réseau 5G comprendra une série de tests techniques et l'analyse des opportunités y relatives. Ces tests seront exécutés en étroite collaboration avec le gouvernement, les opérateurs de télécommunications locaux, l'Autorité de Régulation des télécommunications à savoir l'ARPCCE ainsi que les acteurs du secteur privé afin de saisir les nouvelles opportunités émergentes offertes par la 5G. Ces tests permettront aussi au gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la disponibilité et une attribution efficace des bandes de fréquences 5G prenant en compte les projets de déploiement techniques et commerciaux.

Le succès de l'expérimentation de cette phase de pilotage de la 5G pourra servir de modèle à d'autres Etats africains à y être aussi favorable afin d'effectuer ce grand saut technologique qui aura pour but d'offrir aux consommateurs une expérience télécom très poussée. Pour cette expérimentation, le Gouvernement congolais s'alliera à un opérateur de télécommunication répondant aux critères nécessaires sa mise en œuvre.

A l'attention des acteurs du secteur,

J'annonce solennellement ici, le lancement officiel de l'appel à candidature pour la manifestation d'intérêt à l'ensemble des acteurs du secteur, concernés, pour accompagner le gouvernement dans l'expérimentation de cette phase de pilotage de la 5G. Vous êtes invité à vous rapprocher du Cabinet du Ministre pour les modalités pratiques. Vous aurez un délai de 7 jours pour vous manifester. Le lancement officiel de ces tests 5G s'effectuera d'ici le 24 décembre prochain.

Je vous remercie !

